

***Observation reçue par mail le 20/06/2022***

Bonjour, juste pour signifier que je suis en accord avec le projet présenté par la Mairie pour le quartier de Soullieres.

En accord avec le fait :

que le chemin devienne public, qu'il garde son caractère pavillonnaire, Habitation de R à R+1, Le projet présenté par Monsieur le Maire est sans nul doute le plus cohérent donc le conserver.

Cordialement Mr Deconinck Philippe.

629 chemin dès soullieres.